

## **Philippe-Loïc Jacob reconduit à la Présidence du Conseil d'administration d'Eco-Emballages**

Le Conseil d'administration d'Eco-Emballages, composé de 18 administrateurs, 7 censeurs et représentant les principaux secteurs de la consommation, de la distribution et les filières matériaux, a reconduit Philippe-Loïc Jacob dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration d'Eco-Emballages pour une durée de 3 ans à compter du 30 juin 2016. Il entame ainsi son 3<sup>ème</sup> mandat à la tête d'Eco-Emballages.

25 ans après les rapports Riboud et Beffa qui instauraient le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP), Eco-Emballages représente 50 000 clients et un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros pour développer le recyclage des emballages ménagers en partenariat avec les communes et les collectivités locales. En 2015, 3,25 millions de tonnes ont été recyclées, soit 2,1 millions de tonnes de CO2 évitées, l'équivalent de plus d'1 million de voitures en circulation en moins.

Durant l'agrément 2011/2016, Philippe-Loïc Jacob a défendu l'équité et l'efficacité de ce modèle mutualisé. L'équité, c'est d'abord de s'assurer que toutes les entreprises payent ce qu'elles doivent en fonction de l'impact environnemental de leurs emballages.

Ainsi une politique rigoureuse de clarification du périmètre contributif, de contrôle et de prospection ont permis d'augmenter le gisement contribuant et de procéder à deux baisses de tarif consécutives de 2,5% en 2015 et 2016. La Cour des comptes a d'ailleurs salué la rigueur de la gestion d'Eco-Emballages dans ses 2 précédents rapports datés de décembre 2013 et janvier 2016.

En matière d'efficacité, Philippe-Loïc Jacob s'est mobilisé pour un plan de relance ambitieux visant à doubler le taux de recyclage des plastiques et à améliorer les performances de tri dans les villes. Il a également initié un projet de rapprochement avec Ecofolio, l'éco-organisme des papiers, dans le but de répondre toujours mieux aux attentes des entreprises pour recycler plus au meilleur coût.

*« Chez Eco-Emballages, nous sommes convaincus que l'on peut recycler plus sans augmenter les coûts. Les entreprises attendent un retour sur l'investissement environnemental de leur contribution. Mon rôle est d'assurer la sobriété de la dépense, au service de l'intérêt général »* a indiqué Philippe-Loïc Jacob.

Agé de 51 ans, Philippe-Loïc Jacob est diplômé de l'Ecole de Management de Lyon. Il débute sa carrière au sein du Groupe Danone en 1986 et occupe successivement les fonctions de Directeur à la Direction du Développement, Directeur Général de Aguas Danone Mercosur, puis Directeur de la Stratégie et des Acquisitions du pôle Boissons. En 2002, il devient Directeur Délégué à la Présidence puis est nommé en 2004, Secrétaire général du Groupe, poste qu'il occupe jusqu'en 2009. Philippe-Loïc Jacob est également membre de la Commission Déléguée et du Conseil d'administration de la Fondation Daniel et Nina Carasso, fondation privée du fondateur de Danone.

L'Assemblée générale des actionnaires a également nommé Marc Vermeulen, Président Directeur Général de Kronenbourg, nouvel administrateur.

Elle a également renouvelé les mandats de :

- Guillaume Darrasse, Directeur Général Délégué de Système U Centrale Nationale
- Olivier Delamea, Directeur Général de Blédina
- Raymond Doizon, Directeur Général Délégué de Fleury Michon
- Noël Mangin, Directeur Général de Revipac
- Michel Nalet, Directeur Général Communication & Relations Extérieures du Groupe Lactalis
- Jean Torchia, Président de Mondelez France Biscuits Distribution SAS
- L'ANIA, représentée par son vice-Président Thierry Gaillard
- La FCD, représentée par son Délégué Général Jacques Creyssel
- InterEmballage, représentée par son Président Jacques Bordat

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ECO-EMBALLAGES

### Administrateurs

- Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), représentée par son Vice-Président, Thierry Gaillard
- Benoist Berton, Directeur des affaires publiques de Coca-Cola Entreprise SAS
- Catherine Brechignac\*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences
- Denis Cans, Président de Nestlé Waters France
- Guillaume Darrasse, Directeur Général Délégué de Système U Centrale Nationale
- Olivier Delamea, Directeur Général de Blédina
- Olivier Desforges, Président du Conseil d'administration d'Ecopar
- Raymond Doizon, Directeur Général Délégué de Fleury Michon
- Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD), représentée par son Délégué Général, Jacques Creyssel
- Inter EMBALLAGE, représentée par son Président, Jacques Bordat
- Noël Mangin, Directeur Général de Revipac
- Michel Nalet, Directeur Général Communication & Relations Extérieures du Groupe Lactalis
- Georges Ortola, Président du Conseil d'administration d'Adelphe
- Bertrand de Senneville, Directeur Général des Relations Sociales de L'Oréal
- Jean Torchia, Président de Mondelez France Biscuits Distribution SAS
- Marc Vermeulen, Président Directeur Général de Kronenbourg
- Patrice Zygband, Directeur Exécutif Marchandises, Supply Chain et Systèmes France du Groupe Carrefour

### Censeurs

- A.F.E.D, représentée par son Délégué Général, Michel-Laurent Pinat
- L'ILEC, représenté par son Directeur Général, Richard Panquialt
- La F.I.A.C., représentée par Pierre Sifflet
- L'association NET V&S France, représentée par Patrick Deschamps
- Patrice Robichon
- Le Syndicat des Fabricants de Biscuits et Gâteaux de France, représenté par Pierre Alain Laine

### Censeur d'Etat

- Caroline Montalcino, Chef de contrôle général, économique et financier de la mission « Ecologie et Développement Durable »

### Invité permanent

- Michel Fontaine, Président du Conseil National de l'Emballage

\* *Administrateur Indépendant*

### A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

### Contact Presse

Olivia Retali

[olivia.retali@ecoemballages.fr](mailto:olivia.retali@ecoemballages.fr)

01 81 69 05 83